

## Un outil de recherche simple et performant

Le **répertoire numérique détaillé** est le résultat et le but de la mission de classement.

C'est lui qui permettra à vos collaborateurs de trouver rapidement et efficacement l'information dont ils ont besoin pour remplir leurs missions.



Vous pourrez ainsi utiliser les outils de recherche disponibles dans tous les logiciels bureautiques **sans investissement supplémentaire.**

## Un local archives fonctionnel

Eliminations et reconditionnement rendent le local archives **moins encombré** et beaucoup **plus fonctionnel.**

L'utilisation d'étiquettes grand format sur des boîtes uniformisées le **rend lisible facilement.**



Les archivistes du Centre de gestion de Meurthe & Moselle peuvent vous conseiller pour tout ce qui touche aux conditions de conservation et de stockage de vos archives



# VALORISATION DES ARCHIVES COMMUNALES

“ *Mieux que classer, valoriser* ”

**Service Archives**



Contact

Via Agirhe | [54.cdgplus.fr](http://54.cdgplus.fr)

Thème : ARCHIVAGE ET PROTECTION DES DONNEES  
Sous-thème : Valorisation des archives

# Mieux que classer, valoriser

Retrouver une facture de 2018 en moins de 5 minutes même en l'absence de tout le service comptabilité

Réduire de 75% le volume des dossiers élections

Le classement et la bonne conservation des archives communales ne sont pas seulement des obligations légales, c'est aussi un investissement rentable

Le Centre de gestion de Meurthe & Moselle met à votre disposition des archivistes confirmés

## Des missions adaptées à chaque situation

Différents types de missions sont à votre disposition selon les besoins de votre collectivité :

- Mission de **classement intégral**
- Prolongement d'un classement déjà réalisé
- Mission d'**élimination**
- Mission d'encadrement et de **formation du personnel** communal
- **Assistance** au déplacement et au déménagement d'archives
- Assistance au **récolement post-électoral**



## Financement de la mission

Le service archives est une **mission facultative** du Centre de gestion de Meurthe & Moselle.

Les collectivités adhérentes à la convention "prestations à l'acte" peuvent bénéficier des services d'un archiviste.



Afin d'estimer la durée de la mission projetée il est nécessaire d'établir un **diagnostic personnalisé** de la situation des archives de la collectivité.

Ce diagnostic est **gratuit** et **sans engagement**.

Mettre la main sur tout ce qui concerne la réfection de toiture du palais des sports (financement, conception, travaux, plans, sécurité...)

Ne se rendre dans le local archives qu'en sachant ce que l'on va y trouver

## Un classement de A à Z

Lors du passage de nos archivistes vos archives seront **traitées intégralement**.

- **Mise à l'écart** des éliminables
- Description détaillée des **dossiers à conserver**
- **Mise en ordre** adaptée à votre collectivité
- Rédaction et gestion du **bordereau d'élimination** avec la Direction des Archives Départementales
- **Reconditionnement complet** des archives (dossiers, boîtes, sangles, étiquettes)



- Rédaction et édition d'un **outil de recherche**
- **Formation** à l'utilisation de cet outil

A l'issue de la mission, votre collectivité sera autonome vis-à-vis de ses archives.

